

Trois couples en or

ILS étaient venus nombreux, tous les amis, pour fêter comme il se devait les trois couples en or. Maxime Ducourneau avait personnellement concocté un petit discours à leur honneur :

« Monsieur le maire ne pouvant être parmi nous, cet après-midi, il vous prie de bien vouloir l'en excuser et nous le remercions d'avoir eu la gentillesse de penser à nous en nous offrant cette salle... »

Au cours de ces neuf dernières années, nous aurons eu l'honneur de fêter une noce de diamant et dix-sept noces d'or. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de fêter trois couples en or, de gauche à droite :

- * François et Denise Lagière,
- * René et Marie-Thérèse Conte,
- * Benjamin et Olga Gimenez,

À ces trois toujours jeunes couples, nous exprimons nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux de santé pour atteindre allègrement l'échéance honorée par le précieux diamant. Merci aussi à vous toutes et à vous tous d'être venus par votre présence leur témoigner votre amitié. L'année prochaine, s'il plaît à Dieu, nous en fêterons trois autres.

Merci à Jean pour l'excellent et copieux goûter qu'il nous a préparé.

Aujourd'hui, c'est notre dernière sortie de l'année 96 ; nous nous donnons rendez-vous pour 97 pour notre traditionnel repas annuel. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et à bientôt.



E bé ! Nous chantons !

P OUR la première rencontre, nous nous sommes retrouvés une quinzaine ! Ce qui n'est déjà pas trop mal ! Châtaignes et cidre ont aidé à réchauffer l'atmosphère et, dans le sillage d'Émile, nous avons tant bien que mal entonné les premières notes. Timides, au début, mais plus toniques vers la fin.

Pour faciliter l'apprentissage de ces chansons, nous enregistrons sur cassettes les plus intéressantes et polycopions les textes. Toutes les personnes qui n'étaient pas présentes à la première répétition peuvent, se les procurer chez Jean-Marc Lagouarde.

Le vendredi 20 décembre, à 20 heures, le groupe s'est retrouvé pour une deuxième soirée de répétition.

Les Saisons de Bonnut vous présentent leurs meilleurs vœux

L'arbre de Noël de l'école, qui a eu lieu le samedi 21 décembre, à la plus grande joie des enfants, a débuté les fêtes de fin d'année dans notre village.

Le Conseil municipal souhaite à chacune et à chacun une année 1997 riche de projets et de réussite individuelle, mais aussi d'avancée des réalisations au service de l'ensemble des Bonnutiens.

Quant à l'équipe de rédaction des *Saisons de Bonnut*, elle souhaite continuer à vous informer et vous rencontrer autour des prochaines livraisons du bulletin municipal.

**Bonne année
à tous**

**Bona annada
tà tots**

Défi d'Orthez : les Pendants à l'honneur !

UNE fois de plus, les Pendants firent honneur à notre commune puisqu'ils ont gagné le **Défi d'Orthez** dans la catégorie Loisirs. Cet événement extraordinaire s'est passé le samedi 9 novembre, et l'équipe bonnutienne, défendue par Jean-Marc Lagouarde, Bernard Bergeroo, Alain Laborde et Roland Lagouarde, s'est imposée avec brio dans les épreuves organisées par les différents clubs sportifs orthéziens.

Les Pendants ont débuté cette épreuve sur les chapeaux de roue avec le tour de la vigne Fébus en VTT, puis ont exercé leur adresse aux quilles de six à la Poustelle avant de rejoindre le marché couvert pour effectuer les épreuves préparées par les clubs de ballons ovale et rond. Ensuite, par équipe de deux, ils ont joué à la pala sur le terrain du mur à gauche. Nos vaillants sportifs, courant tout le long de ce périple, passant par le Pont-Vieux et ses marches épuisantes, ont rejoint la terrible épreuve de descente en rappel du Pont-Neuf avant de s'élancer sur un parcours d'obstacles dessiné par le Club Hippique d'Orthez. Sans s'offrir le moindre repos, nos amis ont effectué les 250 mètres de nage libre à la piscine pour terminer, au sprint, la troisième édition du défi d'Orthez, où, au terme d'un effort d'environ 45 minutes, ils se sont même offert le luxe de se placer à la 5^e place du classement général à moins de trois minutes de l'équipe gagnante.

Épuisés mais heureux, ils ont avoué ne pas en rester là. Rendez-vous est donné pour 1997. Bravo à nos représentants !

Bienvenue à notre nouveau curé !

M. le curé Olhagaray nous a quitté depuis trois mois déjà. Il a été remplacé par monsieur le curé Camille Cournalé, qui a la lourde tâche d'administrer, avec deux autres curés, dix-neuf paroisses. Cela représente une géographie importante et de nombreux déplacements sur les routes. Le travail ne manquera pas. Nous lui adressons tous nos encouragements et lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Les saisons de **BONNUT**

N° 5
Automne
1996

BULLETIN
MUNICIPAL

LE numéro d'automne est entre vos mains, l'équipe de rédaction se réjouit de tenir le rythme malgré de petites baisses de régime et un retard certain sur le calendrier. Comme d'habitude, nous vous proposons d'abord de suivre l'actualité du conseil municipal malheureusement endeuillée par la disparition de notre amie Alberte.

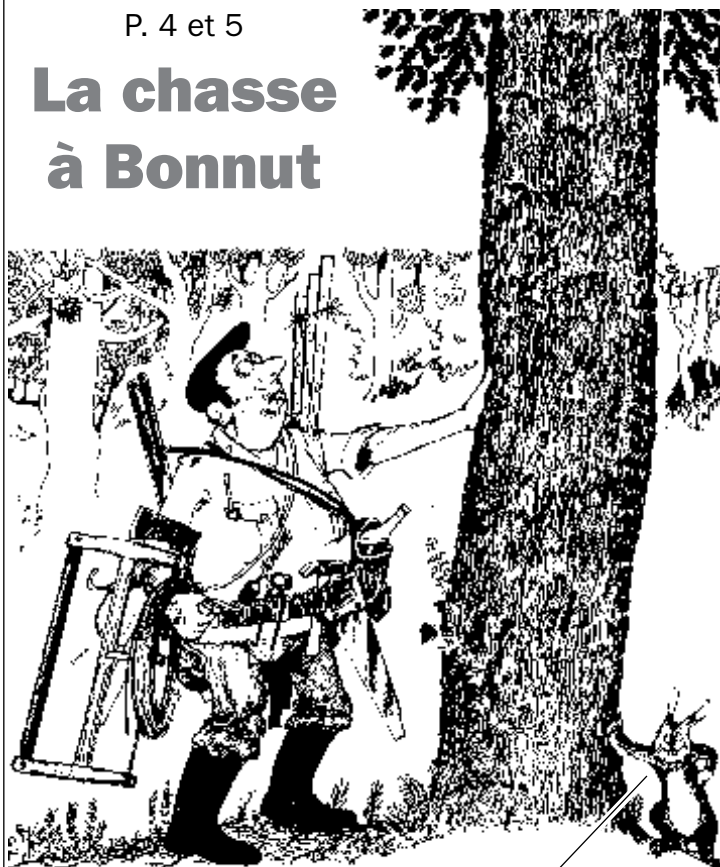
Comme notre bulletin, on peut remarquer que même les palombes tardent à passer et parfois, elles restent tout l'hiver pour nous tenir compagnie. Justement, les palombes, nous en parlons avec les chasseurs du village qui les guettent plus souvent qu'ils n'en attrapent, bien cachés dans leurs cabanes de fougères rousses. Ils ont alors le temps de penser à l'avenir de la campagne, souhaitons que l'article que nous publions leur donnera matière à réflexion. Les projets du Conseil municipal y sont évoqués, il faudra du temps pour les faire aboutir, souvent, entre la mise en forme des dossiers, les demandes de subventions et toutes les démarches, il semble que « ça n'avance pas ». Alors, sur l'un des projets qui date déjà de plus d'un an et qui vit sa vie dans les dossiers du « plan collectif de développement » (PCD) nous avons commencé de retrousser nos manches. Il s'agit de l'ouverture d'un chemin pour randonnées pédestres. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour défricher et aménager le sentier. Déjà nous avons fait quelques séances de trois ou quatre heures le samedi matin dans la meilleure ambiance de travail agrémentée par la participation de conseillères municipales qui, faute de défricher, nous ont apporté quelques spécialités pour le casse-croûte. Où en sommes nous ? D'abord il faut rappeler l'itinéraire : Le chemin part du parking de l'église Sainte-Marie vers Mountargoun, il passe à Gastou puis descend à gauche jusqu'au moulin de Mountargoun, ensuite, il faut faire trois cents mètres sur la route vers Saint-Boès avant de tourner à gauche dans les bois par le chemin communal qui remonte à Castéra. Là, on prend carrément l'arrue de Manes (ou rue de Manes) avec une belle perspective sur les montagnes et on quitte le bitume pour le chemin de Guichou et descendre vers le ruisseau de Lavignotte près de la limite d'Orthez. On remonte vers Coustasse pour rejoindre un bout de la route de Courné et redescendre en direction de Yoy d'où on rejoint le parking. Dans un prochain numéro, nous sortirons une carte qui fera apparaître le tracé. Sur le premier tronçon, à Mountargoun l'essentiel est fait, les broussailles ont disparu. Entre Marcadiou et Castéra il faut construire un petit pont et finir cent mètres de broussailles. Du côté de Guichou, il faut évacuer l'eau qui coule sur le chemin et finir quelques mètres de dégagement.

Enfin, il nous faudra faire intervenir le tracto-pelle pour rouvrir l'entrée du chemin qui va de Courné à Yoy. Au total, on peut compter encore quatre ou cinq séances pour dégager l'ensemble ; ensuite, il faudra aménager des points d'arrêt mais, d'ici là, on peut espérer que le PCD viendra nous aider. La promenade, une fois le chemin bien dégagé, peut se faire en deux heures sans trop se presser, elle permet de voir l'église Sainte-Marie, de s'approcher de la place forte de Mountargoun, de traverser des bois importants ou l'on aperçoit souvent des chevreuils, de faire la crête de la rue de Manes et de boucler le tour du vallon de Yoy loin des nuisances. On peut espérer que même les citadins sauront apprécier ce parcours bucolique, d'autant plus qu'il est accessible facilement du chemin de randonnée d'Orthez qui passe au Méricain. Pour les prochaines séances, nous afficherons les dates en mairie : faites-vous connaître si vous voulez participer pour que nous organisions le chantier.

Téléphones : Alain Laborde 05 59 69 32 81
Jean Lacazedieu 05 59 67 93 81

P. 4 et 5

La chasse à Bonnut



Que va, que va !

Séance du 19 juillet 1996

Présents :

M. Jean Poeydarrieu, maire.

M^{mes} Alberte Lapos, Nadine Forsans, Pierrette Lapeyre.

MM. Jean Lacazedieu, Jean-Michel Brasquet, Henri Brisé, Claude-Marcelin Demarsan, Guy Dubrasquet, Alain Laborde, Roland Lagouarde, Bernard Lamazère, André Marladot.

Absents excusés :

MM. Bernard Tastet, Serge Destugues.

Logement de fonction de l'école :

Le maire rappelle au Conseil municipal que l'un des logements de fonction de l'école sera inoccupé à partir du 1^{er} août prochain.

Il fait part de la demande formulée par M^{lle} Lætitia Lamagnère tendant à l'occupation du logement en cause. Il précise que cette occupation ne peut se faire qu'à titre précaire et révocable afin de permettre à la commune de récupérer le logement dans l'hypothèse où un instituteur nouvellement nommé manifesterait le désir d'occuper un logement. Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de mettre le logement de fonction de l'école situé à l'est, à la disposition de M^{lle} Lamagnère pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} août 1996, fixe à 1 750 F, le montant mensuel de la redevance d'occupation pour ledit logement.

Logement école occupation M. Poncet

Le maire informe le Conseil municipal que le contrat concernant le logement occupé par M. Éric Poncet, expire le 1^{er} août 1996. Il précise que cette occupation ne peut se faire que dans les mêmes conditions évoquées pour l'autre logement, afin de permettre à la commune de le récupérer si le besoin se fait sentir. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le contrat de mise à disposition d'un logement à M. Poncet pour une durée indéterminée à compter de la date du 1^{er} août 1996.

Travaux logement école

La commission des bâtiments s'est réunie pour prévoir les travaux à réaliser dans le logement de l'école.

MM. Pradelaix et Darracq se sont vus confier respectivement les travaux de plomberie et d'électricité. Le Conseil décide l'achat d'une hotte aspirante pour le logement de l'enseignante.

Travaux hall des sports

La subvention demandée dans le cadre de la DGE est accordée, son montant s'élève à 92 049 F (soit 30 % du coût). Le maire propose de contacter différentes entreprises pour les travaux d'électricité. Il est également décidé de demander un nouveau devis à Aquitaine-Isol et à l'entreprise Bertran. Suite à la demande de renégociation des emprunts, un agent de la Caisse d'Épargne se rendra en mairie le 22 juillet et il lui sera demandé d'étudier un plan de financement pour cette opération.

Travaux groupe scolaire

Suite aux demandes présentées par M. Talimi, directeur, pour une meilleure marche de l'école et notamment l'amélioration de la sécurité, les travaux seront réalisés pendant les vacances. En outre, le Conseil décide d'attribuer 2 000 F à l'école pour l'achat de jeux et divers.

Compte rendu de la commission voirie de la CCO

Jean Lacazedieu fait le rapport de la réunion de la CCO concernant la voirie. L'appel d'offre de l'entreprise Bautiaà a été retenu. L'enveloppe définitive pour Bonnut est d'un montant de 278 000 F. Il est demandé à la commission voirie d'étudier les travaux à réaliser pour ce programme 1996.

Questions diverses

— Le maire donne lecture de la lettre de Bernard Tastet mentionnant son désir de démissionner du Conseil municipal.

— Musique : le Conseil municipal s'interroge sur la suite à donner aux activités de l'école de musique de Bonnut. Il est décidé d'adresser un courrier au maire d'Orthez précisant que le budget communal ne peut supporter une charge aussi importante (48 000 F pour 1995).

Séance du 20 septembre 1996

Présents :

M. Jean Poeydarrieu, maire.

M^{mes} Nadine Forsans, Pierrette Lapeyre.

MM. Jean Lacazedieu, Jean-Michel Brasquet, Henri Brisé, Serge Destugues, Guy Dubrasquet, Alain Laborde, Roland Lagouarde, Bernard Lamazère, André Marladot.

Absents excusés :

M^{me} Alberte Lapos (ayant donné procuration à Jean Lacazedieu), Claude-Marcelin Demarsan.

École de musique

Le courrier adressé au maire d'Orthez est resté sans réponse (voir précédente séance du conseil).

Un contact a été pris avec le nouveau directeur de l'école de musique pour tenter de trouver un accord.

En ce début d'année scolaire, il faut noter la baisse des élèves inscrits à ces cours (sept).

Jean Lacazedieu présente une simulation de coût pour les inscrits actuels, soit un montant de 35 240 F. Eu égard au nombre d'élèves inscrits, le Conseil municipal estime que ce coût est trop élevé. Après discussion, le conseil municipal arrête :

— le principe de continuer, tant que faire se peut, de travailler avec l'école de musique d'Orthez ;

— une proposition de prise en charge uniquement des cours qui ont lieu à Bonnut pour un coût de 22 000 F, sera adressée à l'école de musique d'Orthez. Si cette proposition n'était pas acceptée, ainsi que la possibilité d'accueil d'autres élèves de Bonnut à Orthez, notre participation s'arrêterait.

Le Conseil municipal charge la commission de la Culture et des Fêtes d'étudier la possibilité de créer des animations essentiellement bonnutiennes autour de la musique, celles-ci pouvant prendre la forme, par exemple, d'une clique, d'une banda, d'une chorale ou d'autre formations avec, naturellement, la participation des élèves et des anciens élèves de l'école de musique.

Bonnut, quel avenir ?

DEVANT cette situation, le Conseil municipal va aider, dans la mesure de ses moyens, la mise en chantier de quatre projets. Projets avec un grand P, bien sûr, et un non moins grand point d'interrogation pour ce qui concerne leur réalisation future, précisons-le.

1. Créer un circuit d'agriculture biologique.
2. Dynamiser le commerce local.
3. Créer un centre d'accueil pour personnes âgées.
4. Ouvrir des sentiers de randonnée avec un pôle botanique.

Agriculture biologique

Cette méthode est souvent qualifiée de marginale, appliquée à des marginaux qui ne désirent vivre que d'air pur et d'eau fraîche. C'est l'image héritée des premières expériences menées aux alentours de Mai 68.

Pourtant, depuis vingt ans et plus, des paysans, pas du tout marginaux ceux-là, travaillent et vivent de ces pratiques agricoles maintenant bien rodées. Certes, ils sont une minorité, mais les graves problèmes que rencontre le monde rural, la méfiance grandissante des consommateurs tendent à appeler le renforcement de ces pratiques naturelles de production plus respectueuses de l'être humain et de son environnement.

Les exploitations en polyculture et élevage sont les plus aptes à effectuer cette reconversion. La production de veaux sous la mère en prairie naturelle, par exemple, peut être un départ dans cette optique de production.

Des contacts ont déjà été pris et l'hiver sera mis à profit pour informer, motiver la profession à Bonnut. Peut-être que certains essayeront de franchir le pas, souhaitons-le.

Il est à peu près certain que les petites et moyennes exploitations ne pourront survivre que si elles savent sortir des circuits commerciaux actuels, c'est-à-dire en n'ayant recours qu'à un minimum

d'intermédiaires dans la chaîne qui va du producteur au consommateur et en maximisant ainsi la plus-value de leur production.

Commerce local

Le village est connu pour ne pas être trop triste, c'est vrai, mais avec la fermeture du seul bar-restaurant pourra-t-on assurer la gaieté de l'avenir ?

Où vont les jeunes après leur match de basket ou de volley ?

Où va le club des aînés pour ses repas et ses goûters ?

Où iront tous ceux qui ont envie de se retrouver, discuter, jouer aux cartes, boire un coup ? Ailleurs...

Il n'est certes pas évident, pour un tel commerce, en campagne, de faire vivre une famille. Mais peut-être qu'avec notre contribution cela est possible.

Pour un kilo de sucre, un peu de café, une bouteille d'huile, il nous faut aller à Orthez ou à Amou. Nous pouvons changer de réflexe et rester à Bonnut et économiser sur la distance et le stress des grandes surfaces. Avec un peu d'imagination d'autres services peuvent être mis sur pied et exploités.

Pour connaître toutes les pistes possibles et savoir si un tel commerce peut être viable, un groupe d'élèves de la section BTS action commerciale du lycée Gaston-Fébus va entreprendre une enquête sur l'ensemble de la commune. Nous espérons que vous leur réserverez un bon accueil et que vous répondrez à leurs questions.

On peut espérer qu'un complexe multi-services voie le jour à Bonnut.

Centre d'accueil pour personnes âgées

Nos campagnes vieillissent et de plus en plus d'anciens exploitants se retrouvent seuls dans leur grande maison. À deux, la vie est encore possible mais tout seul, ou toute seule, qu'en est-il ? Cette

question est cruciale pour certains.

Marcelle Larrégneste a eu la générosité d'offrir à la commune un bâtiment à condition qu'il soit utilisé dans un cadre social pour personnes âgées.

La tâche est ardue car les dossiers sont très complexes à monter matériellement et financièrement. Un tel projet, s'il parvient à être mené à terme, sera certainement le bienvenu.

Chemins de randonnées

Beaucoup vont dire : « Bò, bò, bò ! Que i a pro de plaça per noste tà córrer, n'èi pas besonh d'anar t'aulhors ! »

Il est certain que les paysans de Bonnut n'ont pas besoin de chemins de randonnée pour aller marcher et s'oxygéner. Mais les citadins et les vacanciers sont demandeurs de ce genre d'activités et les sentiers de Bonnut ont un attrait certain. Pour compléter ces circuits et attirer les amoureux de la nature l'idée d'aménager le terrain des anciennes pompes du château d'eau a été lancée. Les balades botaniques sont à la mode et rencontrent un très grand succès (château de Gaujacq, Momas), la bambouseraie d'Anduze, dans le Gard, attire des centaines de milliers de visiteurs, pourquoi ne pas planter une modeste fougère ? Dans notre région, plus de deux cent cinquante espèces de fougères existent ça et là, elles ne demandent qu'à être montrées.

Tous ces projets ne sont que les maillons d'une chaîne qui pourrait redynamiser le village. D'autres peuvent s'y ajouter et, pour cela, vous êtes vivement conviés à nous apporter votre concours et vos idées. Oui, bien sûr, ce ne sont que des projets sur lesquels nous travaillons, tous ne verront peut-être pas le jour, mais il faut travailler sur de nombreux projets pour que certains aient une chance de voir le jour. L'avenir nous dira plus tard si les réalisations ont été à la hauteur de nos espérances.

Campagnes, quel avenir ?

CETTE question préoccupante nous interpelle régulièrement et l'évolution actuelle de notre société fait que, de plus en plus de villages se meurent.

Le vieillissement de la population active, la disparition des services publics et des commerces de proximité, l'agrandissement des exploitations agricoles et l'intensification des productions sont les principaux facteurs de cette déprime.

Dès l'après-guerre, l'essor de la population a été fulgurant. Face aux besoins immenses de denrées alimentaires, de logements, d'infrastructures de toutes sortes, le plein emploi régnait et toutes les classes sociales, par leur travail, tiraient leur épingle du jeu.

Pendant plus de vingt ans, cette politique a remarquablement fonctionné, le niveau de vie des agriculteurs a fortement progressé, l'industrie et les services ont employé toutes les personnes qui quittaient les campagnes.

Puis petit à petit, de nouveaux modes de production, de commercialisation et de consommation ont envahi notre espace.

En France, les productions bovines, porcines et avicoles sont, pour 80 %, conduites industriellement. Par le biais de l'agro-alimentaire et de la grande distribution, ces produits, de moindre qualité, inondent les marchés.

Les denrées alimentaires produites traditionnellement (veau sous la mère, canard gras, porc, volaille fermière, etc.) et principalement dans les régions géographiquement inaptées aux grandes cultures, sont à de tels prix qu'il est décourageant de s'y intéresser.

L'agriculture est en crise comme la société dans son ensemble. Le niveau de vie des agriculteurs travaillant sur des petites et moyennes exploitations diminue. En même temps la charge de travail augmente du fait de la baisse des prix liée au gains de productivité des secteurs les plus intensifiés. Les petites structures doivent augmenter leur production

et leur temps de travail pour maintenir leurs revenus.

Cette évolution a également causé de très gros dégâts à notre environnement. La presque totalité des nappes phréatiques de notre pays est impropre à la consommation. Les zones humides (zones où la flore et la faune sont les plus riches) ont été asséchées (deux tiers du marais poitevin par exemple). Les remembrements ont défiguré des régions entières, les drainages excessifs mettent en danger le réapprovisionnement des nappes, l'augmentation de la consommation d'engrais sur des parcelles de monoculture de plus en plus grandes a entraîné le besoin de quantités croissantes de produits de traitement : insecticides, désherbants, fongicides.

En élevage, la concentration des animaux (hors sol) favorise les maladies. La part croissante d'aliments industriels modifie les systèmes digestifs et immunitaires. Le recours à la « complémentation » minérale, vitaminique voire antibiotique dans l'alimentation est de plus en plus courant. Quand aux hormones rappelons qu'elles sont théoriquement interdites en France.

Le cas de la vache folle, tout en étant une catastrophe pour les éleveurs, a fait prendre conscience de l'absence de logique et du danger de ces systèmes de production intensive.

Dans les zones « riches » l'intensification atteint ses limites. L'utilisation de substances toxiques dépasse toutes les possibilités d'épuration du milieu et d'assimilation par les plantes ou les animaux. Des résidus se trouvent donc présents dans l'environnement, dans l'eau potable, dans les aliments. Pour compenser la baisse des cours, l'agriculteur augmente sa production et la taille de son exploitation, alimentant une surproduction qui fait baisser les cours. Sans que cela se traduise intégralement à la consommation du fait des plus-values accaparées par les circuits de distribution.

Dans les zones « pauvres » les coûts supérieurs de production ne sont pas compensés.

Dans les deux cas, les fermes disparaissent les unes après les autres. Seules quelques productions à forte valeur ajoutée permettent à certaines régions de survivre.

D'une manière générale on peut dire que les régions riches nourrissent les pauvres et que les régions pauvres nourrissent les riches. En effet les produits des régions riches, au plan agronomique, fournissent des aliments de base, de qualité moyenne et vendus bon marché. À l'inverse, les produits des régions difficiles sont souvent des produits de qualité bénéficiant de label et vendus plus chers.

Enfin, plutôt que de favoriser les importations d'aliments pour le bétail dans la CEE (manioc, soja, produits de substitution de céréales) ne vaudrait-il pas mieux valoriser nos propres ressources fourragères ? (les importations d'aliments pour les animaux représentaient pour la CEE au début des années 80 l'équivalent de 10 millions d'hectares de surfaces fourragères c'est-à-dire 10 % de la surface des dix pays membres) alors que, paradoxalement, de nombreux hectares retournent à la friche et que d'autres sont gelés à grands renforts de subventions.

Face à ce constat et à la prise en compte de données ignorées telles qu'aménagement du territoire ou protection de l'environnement, il faudrait, si l'on veut que nos villages vivent, qu'un maximum d'exploitations occupent l'espace et produisent des denrées de qualité valorisées à leur juste prix.

Les possibilités à l'échelle d'un village, pour pallier ces carences, sont limitées, mais avec un peu de courage, d'initiative et de volonté de l'ensemble de la population, nous pouvons essayer d'agir. Cette citation peut nous aider à nous motiver : « À force d'avoir de la patience partout, on a du courage nulle part. »

Poste de troisième adjoint

Après la démission de Bernard Tastet, de son mandat de conseiller municipal, acceptée par le préfet, le conseil décide par dix voix pour, le maintien de quatre postes d'adjoints et nomme, après élection, Alain Laborde pour siéger à ce poste.

Questions diverses

— Projet d'isolation de la salle des Sports : un groupe de travail est constitué, il devra vérifier les devis des entreprises, il devra établir un échéancier des travaux en relation avec le calendrier sportif.

— Le maire fait lecture d'un courrier de Jean-Michel Brasquet souhaitant se porter acquéreur d'une partie d'un chemin rural jouxtant la parcelle portant le n° 707. Ayant consulté le plan cadastral le Conseil municipal indique un a priori défavorable.

Commission des chemins

— Les cantonniers de la commune assureront la mise en place de piquets d'acacia et le curage de la rigole au pied du talus de la propriété de M. Bernos, rue de Manes.

— L'accord est donné à M. Roland Populus de faire un passage au lieu-dit Loumpré.

— Après la réclamation de M. Roland Populus au sujet de dégradations accidentelles de la clôture bordant sa propriété (située près de l'entrée du cimetière de l'église Sainte-Marie), une étude pour installer des bornes d'arrêt ou des jardinières sera faite.

Alberte Lapos



Au début de l'hiver dernier, nous avons de mauvaises nouvelles d'Alberte ; la maladie qui l'avait déjà frappée se manifestait de nouveau. Pendant quelques mois elle a lutté, entourée de sa famille et puis, le printemps revenu, elle nous a retrouvé dans nos réunions du conseil municipal, elle a repris sa place avec énergie, elle participait activement aux travaux de notre groupe. Son avis nous était toujours précieux, elle savait écouter les autres et analyser objectivement les situations. L'opinion qu'elle donnait était réfléchie, équitable en même temps qu'énergique et résolue.

Sa générosité aussi nous faisait l'apprécier, elle avait décidé, ce printemps, de faire don de ses indemnités d'adjointe aux associations de Bonnut pour acheter un chauffage. Ce choix révèle bien l'idée qu'elle avait de la vie de la commune, elle voulait réunir ses concitoyens, renforcer la cohésion, aider les autres. Nous veillerons à ce que cette volonté soit respectée ; Alberte aura encore contribué à nous rassembler. Et puis de nouveau, la maladie a repris

l'offensive, nous savions bien que ceux qui sortent vainqueurs de la confrontation avec le cancer qui touchait Alberte sont rares, cependant, l'espoir subsistait d'autant plus qu'elle avait déjà remporté des victoires sur ce mal et s'était relevée avec courage. Mais cette fois, un nouvel assaut de la maladie l'a emportée en quelques jours.

Une foule très nombreuse se pressait dans l'église Saint-Martin pour l'émouvante cérémonie religieuse. Monsieur le maire a rendu à Alberte l'hommage que lui devait la commune de Bonnut qu'elle avait servi pendant bien des années. Il a insisté sur la justesse de ses conseils, la confiance qu'il avait dans son appui et la leçon de courage qu'elle nous a donné avant de lui demander de reposer en paix dans cette terre de Bonnut qui l'a vue naître.

Alberte vivra dans nos souvenirs, nous n'oublierons pas son allure si digne, sa silhouette familière et son sourire lumineux. Nous penserons à elle lorsque nous devrons prendre des décisions dans le cadre du conseil municipal en essayant d'être fidèles à sa mémoire.

SAINTE-MARIE DE BONNUT
le dimanche

16 FÉVRIER 1997

à 15:30 h

CHANTS GOSPEL

avec

Léa Souma

Dans le cadre du festival *Jazz Naturel*, organisé comme chaque année par Orthez et son canton au début du mois de février 1997. Bonnut renouvelle son rendez-vous avec la culture en vous invitant à assister, ce dimanche 16 février, à 15 heures 30 à un concert de gospel.

Nous recevrons cette année, la célèbre chanteuse Léa Souma qui nous interprétera, a cappella, des airs renommés tels que *Pleurs dans l'église*, *Merci Seigneur*, et bien d'autres, dans la lignée des Platters ou de Mahalia Jackson.

Ces chants appartiennent au célèbre répertoire des gospels songs (en anglais *gospel* signifie évangile), airs religieux qui étaient chantés dans les églises par les esclaves noirs d'Amérique.

Ce spectacle est aidé par le Conseil régional d'Aquitaine, la Poste, la SACEM, les caisses d'épargne du bassin de l'Adour, le soutien technique de la Ville d'Orthez et le comité des fêtes de Bonnut.

Entrée 50,00 F, tarif réduit pour les scolaires.

La plume ou le poil

Une vie de chien

— Dis-moi Tayaut, c'est quand l'ouverture de la chasse ?

— Hôu, c'est demain, Tango, et ce n'est pas trop tôt. Le maître se rouillait, un peu d'exercice lui ferait du bien.

— Tu as bien raison, amic, je commençais à me languir de n'apporter que les pantoufles et il me tarde de revoir Finaud et la belle Finette.

— Moi aussi, et puis quelle joie de se retrouver dans la nature trois fois par semaine, de renifler ses cocktails de parfums et de senteurs et de partager avec eux le bonheur des grands espaces.

— Mais attention, n'oublie pas d'aboyer souvent car nos maîtres chasseurs, de chassés-croisés en chemins chassants, ont vite fait de se perdre dans la nature.

— Tends bien l'oreille mais pas trop car les volées de plomb pourraient bien te laisser quelques marques sur ton tatouage.

— Bon, je crois qu'il est temps d'aller rêver... À demain Tango !

— Oui, il faut se lever tôt, bonne nuit Tayaut.

Une vie de chasseur

Si la définition de la chasse est figée depuis la nuit des temps, celle pratiquée à Bonnut se conjugue aussi avec l'aventure. Car si le plus souvent le gibier pris ou aperçu est inversement proportionnel au trajet parcouru et au temps passé, le charme de la chasse réside aussi dans la complicité de l'homme et de la nature. C'est cela encore l'aventure de la chasse.

Abattus, les chasseurs après la battue ? Le grand air, c'est bien connu, ouvre d'autres horizons et leur coup de fourchette n'a pas à rougir de leurs coups de fusil.

Mais là ne s'arrête pas l'étendue de leurs multiples talents. Chants accompagnés au son de l'accordéon, histoires du terroir narrées par les saltimbanques des mots ou légendes et leurs anecdotes n'ont rien à envier à celles des pêcheurs.

Car la chasse, en fait, n'est qu'une question de... détente !

Les deux compères

Maxime et Jean ont été complices pendant de nombreuses années, les deux compères ont décidé de prendre un peu de recul mais resteront néanmoins proches de cette chasse qu'ils ont animé avec passion dans le village.

• Maxime Ducourneau, Brigaille, est un peu la mémoire de la chasse à Bonnut. Il a fait partie du bureau depuis sa création en 1950, il fut dix-huit ans vice-président et dix-huit ans président.

Il en tire un bilan positif avec de nombreux temps forts et un vœu de continuité pour la nouvelle équipe : « Que règne l'union ! »



Une partie des fines gâchettes de Bonnut

• Jeannot Gelos, dit « La pioyne » (ce surnom lui est resté grâce à sa grande dextérité à la toupie dans son village), a été un garde-chasse dévoué qui a su, pendant près de seize ans, déjouer les pièges... de la vie.

Précisons, qu'à la création de la société de chasse, en 1950, le président était, on s'en souvient, Joseph Demarsan. Lui ont succédé, en 1959, Eugène Larrégneste, en 1963, Roger Laborde, en 1978, Maxime Ducourneau, enfin en 1996, André Marladot.

La cage aux faisans

Gaston Fébus en aurait sans nul doute, de sa plume, ajouté un tome à ses livres de chasse. Henri IV, à coup sûr, aurait mandé à voir, qu'il n'était rien de plus beau que dans tout le royaume. Cette cage aux faisans en a ravi plus d'un, de voir cet emplumage en toute liberté.

Entre la cage à Prévert ou bien celle à Perret, il y eut celle à Bonnut et dont un

homme au naturel, Pierrot Lasserre en fut le premier père nourricier. C'était une vaste volière, dans laquelle, pendant des années, la société de chasse a élevé les faisans lâchés à Bonnut.

Composition du Bureau

Président d'honneur : Maxime Ducourneau

Président : André Marladot

Vice-Président : Bernard Tastet

Trésorier : Émile Saint-Cricq

Membres : Jacky Centinode, Jacques Laborde Fauthère, Bernard Lamazère, Joël Lapeyre, Michel Lapos, Alain Larrégneste, Jojo Miqueu, Roger Miqueu, Bernard Moncot, Jean Poeydarrieu, Florent Populus.

Gardes : Gilbert Gimenez.

Nouvel agrément demandé pour Hervé Populus en remplacement de Jean Gelos.

Maxime Ducourneau, Okapp et Pierrot Lasserre du temps des faisans.



Quand passent les palombes

DEPUIS les temps les plus anciens, les palombes ont suscité chez les chasseurs du Sud-Ouest une passion extrême. Bonnut, où l'on recense une bonne dizaine de palombières, n'échappe pas à cette fièvre.

Dès le mois de mars, les chasseurs s'affairent à la taille des arbres écoutant les précieux conseils des anciens qui sont toujours d'actualité lorsqu'il s'agit aussi de placer les appeaux au mois d'août plutôt que d'aller bronzer au bord de l'océan.

Les palombes qui passent chez nous proviennent essentiellement des pays scandinaves, Finlande, Russie et leur migration s'échelonne de fin septembre (Sent Miquèu) à début novembre (Sent Martin). Cette année, un beau mouvement a été observé le 9 novembre laissant aux chasseurs quelques regrets mais aussi beaucoup d'espoir pour l'année prochaine.

Ce bel oiseau bleu est capable de voler huit cents kilomètres par jour pour fuir les premières chutes de neige et partir vers l'Espagne et l'Afrique passer l'hiver bien au chaud sans toutefois oublier une halte dans le Sud-Ouest pour se gaver de maïs dont il raffole. D'ailleurs, quelques populations s'installent dans le Sud-Ouest jusqu'au printemps ; elles restent dans les réserves et n'en sortent que pour se nourrir dans les plaines de maïs. En effet 300 000 à 500 000 oiseaux ne franchissent pas les Pyrénées, elles repartiront fin février début mars nicher plus au Nord.

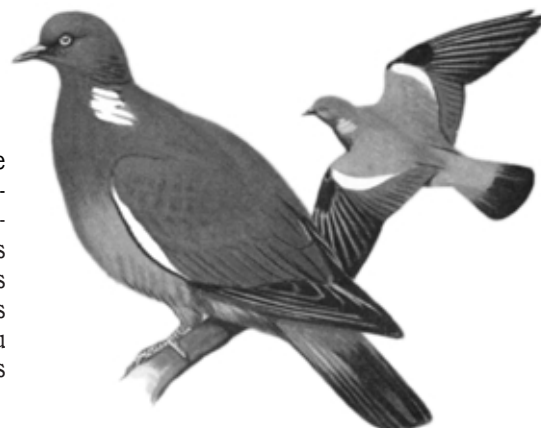
Les passages et les prises varient beaucoup d'un canton à l'autre, ainsi, de très belles chasses ont eu lieu le 22 octobre (passage de mer ouest-est) et le 23 octobre avec un passage, disons, naturel (nord-sud) en début de journée mais se retournant dès les

premiers contreforts pyrénéens pour aller se cantonner dans la haute Lande (hôtel restaurant ★★★★★). Ceci est parfois un petit avantage pour nos petites chasses bonnutiennes car, chez nous, malgré quelques installations sophistiquées, il est bien délicat de poser ces belles et quand leurs ailes sont un peu lourdes et leurs jabots vides, à vos postes paloumayres !

Chaque pays possède sa coiffure et ses traditions ancestrales

Les « pantès » n'existent que dans les Landes, le Lot-et-Garonne et la Gironde ; il s'agit d'attirer les palombes au sol sur une aire aménagée de quelques mètres carrés afin de prendre le gibier vivant dans les filets que le chasseur rabat. Cette chasse ne peut se pratiquer que dans des endroits très calmes car il arrive que la volée reste perchée plusieurs heures avant que quelques individus ne se décident à descendre se restaurer dans le piège.

Cette façon de chasser n'est pas à confondre avec les « pantières », que l'on trouve dans les cols basques essentiellement. Les filets sont verticaux, placés au sommet d'un col dominant une vallée empruntée par les palombes pour filer vers l'Espagne. La technique utilisée est, là aussi, particulière. Sur chaque versant, en aval du col, sont posés des « xatarlaris » (chasseurs) qui au passage du vol crient, agitent des « xatars » (chiffons blancs) afin de le canaliser dans le goulot. À l'approche des filets, les rabatteurs jettent des palettes blanches en forme de



Les belles bleues qui font tourner la tête des chasseurs gascons vues par le Peterson, la bible des ornithologues.

raquette de ping-pong derrière et sous le vol, pour simuler l'attaque des éperviers dans le but de le faire descendre. Affolés, les oiseaux piquent sous les arbres entre lesquels sont tendus des filets. Dix chasses de ce type sont comptabilisées dans les Pyrénées, Sare semble être la plus ancienne et existait déjà lors de la révolution de 1789.

Derrière les pantières, sont loués des postes de tir au vol pour les plus rusées qui ont évité le premier piège.

Dans nos cabanes, seul le tir au fusil et au posé est autorisé. Les chasseurs cogitent toute l'année espérant inventer le stratagème qui attirera parfaitement les palombes. Certaines chasses se sont mécanisées avec plusieurs appeaux qui travaillent ensemble alors que d'autres préfèrent tirer les ficelles manuellement. Les pigeons volants sont aussi très utilisés à condition d'avoir eu la patience et le temps de les dresser convenablement. Les palombes d'appeaux sont casquées sinon elles seraient affolées et, le soir, le paloumayre doit les gaver avec de la féverole. Maintenant, avec plus ou moins de réussite, quelques palombes d'appeaux nées en captivité et beaucoup plus dociles sont les bienvenues.

Chasser la palombe est loin d'être une science exacte et ce sont elles qui, suivant l'humeur, le temps, choisissent le moment pour se poser malgré tous les artifices que l'on peu leur mettre sous le nez.

Cette année, la récolte tardive du maïs a sans doute bouleversé les récentes mœurs des colombidés qui commençaient à se sentir bien dans le Sud-Ouest et dédaignaient quelque peu franchir les montagnes.

Chaque saison est particulière, quelques grands principes se répètent bien suivant la météo, mais c'est toujours l'attente et l'espoir qui feront remonter les paloumayres l'année suivante.

La palombière est un lieu convivial où l'on se retrouve entre amis. Il est révolu le temps où l'on troquait deux palombes contre une paire de sabots. La priorité reste la chasse traditionnelle dans le respect du gibier, c'est un loisir, il ne faut pas l'oublier.

Les deux compères de la société de chasse Jean Gelos et Maxime Ducourneau

